

Courrier des lecteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Etat, national et souverain, se trouve lui-même menacé par la montée des nationalismes, des régionalismes, des revendications ethniques. Les protagonistes se multiplient, qui viennent le concurrencer, voire remettre son existence en cause. Régions, villes, individus, parfois, s'efforcent de dépasser le cadre national, de prolonger

leur action au-delà des frontières. Les organisations non gouvernementales (ONG), les multinationales, les médias, les marchés envahissent la sphère internationale et en modifient profondément le fonctionnement: il n'y a quasiment plus de domaine où les Etats peuvent rester entre eux, pas même la diplomatie.

L'action concertée, impliquant gouvernements, ONG et institutions internationales, devient la règle. Aujourd'hui, seuls les Etats-Unis sont capables d'agir contre la volonté des autres protagonistes du système international.

H. W.

Courrier des lecteurs

A propos de « L'armée suisse et la mobilité »

(RMS, octobre 1999)

(...) La présentation des brigades légères 1937/1938 n'est pas tout à fait correcte. (...) La brigade légère disposait de 2 régiments légers avec 3 escadrons de cavalerie et 1 bataillon de cyclistes. Les compagnies de chars *Praga* étaient attribuées aux divisions et il n'existait aucun bataillon motorisé.

Walter Lüem, Herrliberg,
26 octobre 1999

A propos de l'affaire Bellasi

(RMS, octobre 1999)

(...) Je tiens (...) à vous féliciter et remercier des propos écrits dans votre éditorial (...), de même que ceux de M. Ras-

tignac dans l'article «Charlotte et Dino...». il est important que «justice» soit rendue aux responsables du service de renseignements de notre armée; mais il est malheureux que la presse populiste ne cherche visiblement pas à retracer la vérité; je sais qu'elle a le droit le plus légitime de la commenter. Il est aussi vrai qu'elle fait partie d'entreprises commerciales dont le seul but est le gain de ses actionnaires (...). Cette «affaire» n'est pas la première et démontre visiblement que le quatrième pouvoir est plus fort que celui de l'armée de l'ombre.

Gilles Bourquin,
Conches, 27 octobre 1999

Affaire Bellasi: la réaction d'un conseiller national

[Dans votre éditorial d'octobre], vous me prêtez des pro-

pos déformés. En effet, je n'ai jamais prôné la suppression des services de renseignements mais tout simplement leur dé-militarisation. Je considère en effet que l'état d'esprit qui préside actuellement à la collecte de renseignements sous l'égide du DDPS ne correspond pas à ce dont nous avons réellement besoin. (...) je prône une refonte des objectifs du service de renseignements et son placement sous l'égide d'une autorité dépendant directement du Conseil fédéral.

Pierre Chiffelle,
8 novembre 1999

S'il y a eu confusion sur la personne, nous le déplorons. En revanche, nous sommes heureux de constater qu'à part ce point, le conseiller national Chiffelle semble d'accord avec le reste de notre éditorial... (rédacteur en chef).